

# 2003-2009 : le combat permanent du Mrap au service de l'islamisation de la France

*L'excellent site Athéisme.org a relevé, durant six années, l'inlassable combat du Mrap, non pas contre le racisme, mais pour l'islam. Un récapitulatif accablant, une trahison permanente des lois républicaines, une stigmatisation constante des laïques, accusés systématiquement de racisme, un appel régulier à réintroduire le délit de blasphème, et moult propos injurieux du colérique président de l'époque, Mouloud Aounit, notamment à l'encontre de Robert Redeker. Comment différents gouvernements, et des collectivités locales, peuvent-elles continuer à financer une telle association, qui passe son temps à miner l'édifice républicain et le vivre ensemble ?*

**Paul Le Poulpe**



## **Le MRAP assure la défense de l'islam**

Entre une conférence avec Tariq Ramadan et une poussée de colère contre les laïques, Mouloud Aounit dispose de peu de temps pour lutter efficacement contre le racisme. Depuis 2003, le MRAP se perd régulièrement dans l'impasse de la défense de l'indéfendable : critiquer l'islam serait du racisme. L'organisation use à satiété du terme islamophobie pour

désigner comme du racisme la critique de l'islam alors qu'elle doit être pratiquée au même titre que pour n'importe quelle autre secte. Sous le fallacieux prétexte que l'examen libre de l'islam serait une insulte envers les musulmans, le MRAP n'économise pas ses efforts, et ses amitiés fondamentalistes, pour tenter de museler la contestation par l'intimidation et les hauts cris.

Une chronologie, non exhaustive, des actions et déclarations pro-islamiques du MRAP et de son très irritable secrétaire général permet d'en juger aisément :

### **Septembre 2003 : le MRAP soutient les sœurs Levy pour porter le voile islamique dans le lycée Henri Wallon à Aubervilliers**

Le père des deux filles, qui est aussi l'avocat du MRAP, a exprimé toute l'exécration de la laïcité observée au MRAP en qualifiant les laïques d'

« *ayatollahs de la laïcité* »

, une formule complaisamment reprise par

[Xavier Ternisien](#)

dans Le Monde. Quant à Mouloud Aounit, il a déclaré que l'exclusion des deux sœurs

« *est une terrible défaite pour la laïcité, une victoire vénéneuse de l'intolérance* »

(Libération, 22 octobre 2003). Dans l'émission de Thierry Ardisson

*Tout le monde en parle*

, il ne dit pas un mot de protestation devant l'expression d'un véritable cliché antisémite par Alma Levy. A l'animateur qui lui demandait si le nom Levy n'est pas trop dur à porter, celle-ci répond :

« *Non, non... ça va. Au contraire, mon frère ça l'arrange quand*

*il va chez le banquier ! »*

(cité par Caroline Fourest, Frère Tariq, p. 365).

**20 septembre 2003 : le MRAP organise un colloque à l'Assemblée nationale intitulé [Du racisme anti-arabe à l'islamophobie](#)**

**Septembre 2003 – février 2004 : le MRAP organise la cabale contre l'enseignant Louis Chagnon**

En septembre 2003, le cours de Louis Chagnon sur le début de l'islam et les activités guerrières de Mahomet lui vaut des attaques de la part du

[MRAP](#)

et de la LDH. Le MRAP dépose une plainte pour

*« provocation à la haine raciale envers des personnes de confession musulmane »*

mais, après que le rectorat ait donné un blâme à l'enseignant, le MRAP la retire le 12 février 2004, afin d'éviter que la question soit abordée par un tribunal, trop peu sûr du résultat. Mais Louis Chagnon décide de se retourner contre le MRAP pour diffamation et l'

[affaire](#)

a été plaidée le 10 février 2005. La Procureur de la République a confirmé le caractère diffamatoire des propos du MRAP. Elle a estimé que

*« la démarche du MRAP n'est pas loyale »*

*, qu'il y a*

*« beaucoup d'hypocrisie dans la démarche du MRAP »*

et n'a pas hésité à employer le mot de tartufferie à son égard.

**24 octobre 2003 : dans un communiqué de presse réagissant aux**

propos de Claude Imbert, qui s'était déclaré « *un peu islamophobe* », le MRAP assimile la critique de l'islam au racisme anti-musulman« *Ces propos blessants sont inacceptables de la part du fondateur et éditorialiste d'un grand hebdomadaire français qui affiche, revendique, et justifie son racisme viscéral à l'endroit des musulmans* »

[communiqué de presse du 24 octobre 2003](#)

. Le MRAP refuse d'admettre qu'attaquer une religion n'est pas jeter l'opprobre sur les croyants.

Selon le MRAP, ces propos sont

« *d'autant plus inacceptables qu'ils participent à une inquiétante et insupportable banalisation de l'islamophobie, derrière laquelle se dissimule la haine des populations arabo-musulmanes* »

(

[Le Nouvel Observateur 27 octobre 2003](#)

). Le MRAP s'égare, intentionnellement, en prétendant que critiquer l'islam est haïr les musulmans. Ce faisant, il insulte en fait les musulmans en supposant que tous adhèrent à l'ensemble du

[Coran](#)

, y compris à ses préceptes les plus barbares et misogynes qui sont précisément la cause de l'islamophobie.

30 octobre 2003 : [tribune](#) de Mouloud Aounit dans Libération où il se repaît, jusqu'à l'indigestion, du terme islamophobie qu'il assimile à du racisme.

**2003 : la section de Paris du MRAP prend la défense de Tariq Ramadan à propos de son texte sur les intellectuels juifs (Caroline Fourest, Frère Tariq, p. 384)**

**15 novembre 2003 : Mouloud Aounit participe avec [Tariq Ramadan](#) à une conférence au [Forum Social Européen](#) à Ivry sur Seine**

**20 novembre 2003 : le MRAP pour le port du voile islamique à l'école**

Le MRAP considère qu'une loi contre les signes religieux à l'école ferait

« *le jeu de l'extrême droite* »

et prétend, contre toute évidence, qu'il n'y a

« *pas plus de 10 cas litigieux par an* »

dans les affaires de voile islamique (

[déclaration du Bureau national du MRAP du 20 novembre 2003](#)

) alors qu'ils se comptent par centaines !

**Novembre 2003 : Mouloud Aounit s'énerve contre Caroline Fourest lors d'un débat en l'accusant de faire « *des amalgames qui excitent la peur* » (Caroline Fourest, Frère Tariq, p. 360)**

**Décembre 2003 : Mouloud Aounit participe à une conférence sur l'islamophobie avec Tariq Ramadan et [Vincent Geisser](#) à Saint Etienne**[Écouter la conférence](#)

sur le site du centre islamique Tawhid de Lyon.

**14 février 2004 : le MRAP pour le port du voile islamique à l'école**

Le MRAP apporte sa signature à un texte du collectif « Une école pour toutes et pour tous, contre les lois d'exclusion » qui considère la loi contre les signes religieux à l'école comme une loi raciste(

[liste des signataires](#)

).

**2 avril 2004 : Mouloud Aounit bénéficie d'une [tribune](#) sur [oumma.com](#)**

**30 avril 2004 : Mouloud Aounit intervient sur OummaTV[Voir la vidéo](#)**

réalisée pour

[oumma.com](#)

**21 mai 2004 : collaboration de Mouloud Aounit avec Tariq Ramadan**

L'université de Jussieu à Paris décide de ne pas accorder de salle pour une conférence où devait participer Mouloud Aounit aux côtés de Tariq Ramadan (Caroline Fourest, Frère Tariq, p. 407)

**7 novembre 2004 : MRAP et UOIF, même combat**

Le MRAP accepte la présence de l'

[UOIF](#)

dans une manifestation antiraciste dont l'

[appel](#)

est aussi signé par le

[Collectif Une école pour toutes et tous](#)

, le Collectif des Musulmans de France (pro-Ramadan) et la Fédération Nationale des Musulmans de France.

**18 novembre 2004 : le MRAP use de la calomnie pour museler, sans succès, la critique de l'islam**

Le MRAP diffuse un communiqué de presse calomniateur et mensonger où, à l'aide de citations tronquées, il profère des accusations

injurieuses, autant qu'infondées, d'antisémitisme et d'appartenance à l'extrême droite. Par le même canal, sur sa liste de diffusion électronique, le MRAP diffuse un article ahurissant de Vincent Geisser paru sur

oumma.com

pour qui la critique du judaïsme relève de l'antisémitisme. Aucun droit de réponse n'est accepté par cette organisation qui prétend pourtant défendre les libertés. Entre la manipulation des textes et le mépris pour le droit de la presse, le MRAP s'enfonce un peu plus dans l'abjection et la malhonnêteté.

### **3, 4 et 5 décembre 2004 : un Congrès national houleux**

Au Congrès national du MRAP, réélection difficile de Mouloud Aounit par 131 voix contre 83 (

[Le Figaro 6 décembre 2004](#)

). Le Congrès a entériné l'utilisation du terme islamophobie à une courte majorité.

### **17 décembre 2004 : le MRAP considère le Comité contre l'islamophobie en France comme une source d'information fiable**

Dans un communiqué réagissant à l'agression inadmissible d'une musulmane voilée, le MRAP se réfère à un « rapport » calamiteux du Comité contre l'islamophobie en France, renommé « Observatoire contre l'islamophobie » par le MRAP. Ce rapport range sans aucune distinction des sites internet laïques, athées et rationalistes aux côtés de sites d'extrême droite. Le MRAP se nourrit abondamment de ce genre d'amalgames.

### **6 janvier 2005 : Mouloud Aounit plus halal que halal**

Au journal de 13h de France 2, Mouloud Aounit demande que des repas halal soient proposés dans les écoles et sa colère habituelle s'abat sur Jean-Yves Vayssières de l'Union des Familles Laïques qui défendait la stricte application des

principes laïques à l'école. Dans *Respublica* n° 321 (7 janvier 2005), Michèle Vianès décrit la scène :

*« Les hurlements, éructations suivis de menaces d'ouverture d'école coranique du président du MRAP, utilisant le discours communautaro-religieux habituel de l'UOIF, ont été immédiats dès qu'il a entendu les mots de laïcité et de République. »*

### **13 janvier 2005 : Mouloud Aounit pour le rétablissement du délit de blasphème**

Au journal de 13h de France 3, dans une réaction aux propos pro-nazis de Le Pen, Mouloud Aounit demande que soit rétabli le délit de blasphème :

*« La justice doit être d'une fermeté exemplaire pour éviter non seulement la récidive mais aussi pour prévenir et de montrer qu'aujourd'hui si la liberté d'expression est un bien fondamental qui fait partie des droits de l'homme, la liberté de blasphémer et la liberté d'ouvrir le champ au racisme doit être condamnée avec la plus grande fermeté »*

(transcription exacte des propos entendus). Voir aussi

[L'Express du 24 janvier 2005](#)

### **14 janvier 2005 : le MRAP pour le port du voile islamique à l'école**

Lors de sa rencontre avec Jean-Pierre Raffarin, Mouloud Aounit a poursuivi son combat antilaïque en voulant dénoncer

*« un certain nombre de dérapages au niveau de l'utilisation de la loi sur la laïcité »*

(Associated Press 14 janvier 2005) !

### **15 janvier 2005 : contestation interne au MRAP**



La fronde au sein du MRAP donne de la voix contre la défense systématique de l'islam pratiquée par la direction nationale. Un

[« communiqué interne destiné aux adhérents du MRAP »](#)

est diffusé sur internet après le Conseil National du 15 janvier 2005.

**4 février 2005 : la phobie de l'islamophobie**

Mouloud Aounit demande à la Ligue de l'Enseignement que le terme « islamophobie » soit placé sur le document de présentation de la Semaine d'éducation contre le racisme du 21 au 26 mars (AFP 4 février 2005).

**8 mars 2005 :**

Mouloud Aounit proteste contre l'exclusion du collectif

[Une école pour toutes et tous](#)

des signataires de l'appel à manifester pour le droit des femmes le 8 mars (AFP 7 mars 2005). Normal, ce collectif a grossi les rangs du MRAP au cours de l'année 2004, dont Pierre Tévanian, président du MRAP Paris 20ème.

**15 mars 2005 : le MRAP pour le voile islamique à l'école**

Dans un communiqué de presse du 15 mars 2005, le MRAP manifeste une fois de plus son opposition à la loi contre les signes religieux à l'école. Cette loi aurait

*« des incidences non négligeables et particulièrement inquiétantes dans le développement du racisme anti-musulman »*

! Le MRAP se désole en outre que le débat sur le voile à l'école ait

*« dégradé la perception de l'islam par l'opinion publique »*

. Mais motus sur le contenu raciste, guerrier et

misogyne du

[Coran](#)

...

### **15 mars 2005 : une démission au Bureau National du MRAP**

Après plus de 9 ans de participation à la direction nationale du MRAP, Isabelle Sirot démissionne du Bureau National du mouvement et explique sa décision :

*« Je ne resterai pas dans une association qui ne défend plus les valeurs universelles de l'antiracisme et qui favorise par ses prises de positions le communautarisme, pilier du racisme »*

. Elle dénonce

*« le dernier communiqué du 8 mars sans allusions aux discriminations faites aux femmes »*

ainsi que

*« l'entrisme fait par le groupuscule communautaire « une école pour tous » »*

. Enfin elle révèle que

*« le MRAP a perdu 8 % de ses adhérents en 2004 »*

!

### **7 avril 2005 : Mouloud Aounit pour le voile à l'école**

Au cinéma Cin'Hoche de Bagnolet, une intervention de Mouloud Aounit est prévue à l'issue de la projection du film de Jérôme Host

*« Un racisme à peine voilé »*

pour apporter son soutien aux musulmanes voilées. Mais la municipalité en décide autrement en annulant la projection du film.

## **8 mai 2005 : le MRAP et la Marche des Indigènes de la République**

Dans une acrobatie intellectuelle qui aurait rendu jaloux les Jésuites les plus expérimentés, le MRAP explique dans un communiqué qu'il sera présent

« à sa manière »

à la Marche des Indigènes de la République le 8 mai 2005 à Paris, bien qu'il n'en ait pas signé l'Appel (

« certaines de ses formulations n'ont pas reçu l'agrément du mouvement »

) :

« une délégation du MRAP sera présente à la Marche et y diffusera la Déclaration adoptée à cet égard par le Conseil national du MRAP le 12 mars 2005. »

### **Octobre 2005 : démission de Pierre Tévanian**

Roulé dans la farine par Dieudonné, plus expert que lui en joutes oratoires, Pierre Tévanian, animateur du collectif islamogauchiste

*Une école pour toutes et tous*

et accusé, à tort, d'antisémitisme, démissionne du MRAP. Sa carrière y aura été brève puisqu'il y avait adhéré au printemps 2004. Son credo politique se limite à considérer que, finalement, tout est racisme et colonialisme. Victime de méthodes qu'il a lui-même pratiquées en d'autres circonstances (il avait traité Michel Onfray de

[raciste](#)

, c'est dire la lucidité du personnage...), Tévanian est l'arroseur arrosé. Son amateurisme en politique aura eu raison de son militantisme puisqu'il a annoncé suspendre pour au moins un an tout engagement public...

## **1<sup>er</sup> février 2006 : les caricatures de Mahomet**

Après la publication des

[caricatures de Mahomet](#)

dans France Soir le 1

er

février, le MRAP exprime sa

« *consternation devant une inquiétante et piteuse provocation* »

(AFP 1

er

février 2006).

## **4 février 2006 : le MRAP porte plainte contre France Soir**

Le MRAP porte plainte contre France Soir pour la publication du dessin représentant une bombe dans le turban de Mahomet au titre de

« *provocation et incitation à la haine raciale* »

(AFP 4 février 2006). Le MRAP estime qu'il s'agit d'un

« *détournement raciste de la liberté d'expression* »

. C'est pourtant mal connaître le personnage réellement raciste de Mahomet qui a lui-même encouragé le recours à la violence et au meurtre pour affirmer l'islam (cf. les

[hadiths](#)

).

## **7 février 2006 : 12 élus du BN opposés à la plainte contre France Soir**

La contestation se poursuit au sein du MRAP. Douze élus de la Direction Nationale du MRAP estiment que le fait d'engager des poursuites contre le journal France Soir est une grave erreur et demandent son réexamen : Frédérique Ferry (Membre du Conseil d'Administration et Présidente du Comité de Nancy), Jean-Marc Bourquin (Membre du bureau exécutif, comité de St Denis, 93), Nadia Kurys (vice-présidente, membre du bureau exécutif, fédération de l'Ardèche), Horiya Mekrelouf (Membre du Conseil d'Administration, Présidente du Comité de Marseille), Anne Savigneux ( Membre du bureau exécutif, Présidente du Comité de Bourgoin-Jallieu), Gérard Kerforn (Membre du Conseil d'Administration, Président de la fédération des Landes), Maya Vigier (Membre du Conseil d'Administration, Comité de Paris 5e-13e), Christian Delarue (Membre du Bureau exécutif et du Conseil d'Administration, Vice-président du Comité d'Ille et vilaine), Emmanuelle Le Chevallier (Membre du Conseil d'Administration, fédération de Paris), René Meyer (Membre du Conseil d'Administration, Président du Comité de Toulouse), Yves Loriette (Membre du Conseil d'Administration, Président de la Fédération du Val-de-Marne), Didier Poupardin (Membre du Conseil d'Administration, secrétaire de la Fédération du Val-de-Marne).

## **8 février 2006 : des comités et des fédérations ou responsables locaux s'opposent à la plainte contre France Soir**

Dans un texte intitulé « Pas en notre nom ! » , des comités et des fédérations ou responsables locaux s'opposent à la plainte contre France Soir :

*« Les soussignés sont fondamentalement attachés à la liberté de culte. Ils affirment que la liberté de conscience comporte le droit d'être athée ou de pratiquer toute religion, mais aussi le droit de critiquer et de porter en dérision toutes les religions. [...] Mais ils se dissocient de la décision du conseil d'administration du MRAP qui a décidé de poursuivre France Soir. Cette action en justice que le MRAP voudrait*

*placer à l'aune d'une préoccupation antiraciste, se trouve diluée dans un contexte de violence et de racisme de masse dans certains pays du monde. »*

### **Février 2006 : encore des contestations au MRAP**

La Fédération du MRAP de Seine-Maritime et les comités du MRAP de Rouen et de Dieppe diffusent une déclaration intitulée :

*« Pourquoi nous nous désolidarisons de l'action en justice intentée par le MRAP contre France Soir »*

### **13 février 2006 : Aounit est attaqué de toutes parts**

L'obsession islamophile de Mouloud Aounit lui vaut des critiques nombreuses dans la presse : Marianne le 10 février, Charlie Hebdo le 15 février qui brocarde

*« l'imam Aounit »*

et rebaptise le MRAP

*« Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié du Prophète »*

, Libération le 6 février dans le courrier d'un lecteur intitulé

*« Mrap et Mollahs, même combat ? »*

ainsi que dans un article du 9 février. Aounit contre-attaque piteusement dans un communiqué le 13 février.

### **26 février 2006 : le MRAP refuse de participer à la manifestation à la mémoire d'Ilan Halimi**

Le 26 février est organisée une manifestation à la mémoire d'un jeune homme juif torturé par des sauvages. Affirmant protester contre la présence annoncée de De Villiers, le MRAP a annulé sa participation mais De Villiers sera finalement chassé du cortège, preuve de l'hypocrisie de cet argument.

## **Mars 2006 : Jean Ferrat exprime son désaccord avec le MRAP à propos de la plainte contre France Soir**

Dans une lettre ouverte à Mouloud Aounit (voir *Republica* 428 du 17 mars 2005), Jean Ferrat déclare :

*« Je suis certainement un des plus anciens adhérents du MRAP mais c'est la première fois que je me demande si je ne vais pas être obligé de démissionner de l'association »*

,

*« Je trouve la position du MRAP extrêmement grave pour notre mouvement et au delà pour l'avenir de notre démocratie laïque. Je me vois donc forcé de me désolidariser entièrement de cette position et de cette action et de le faire savoir publiquement. »*

Le festival anti-Aounit continue !

## **28 avril 2006 : le MRAP prend ses distances avec ses membres signataires d'une pétition « Contre un nouvel obscurantisme »**

Le 28 avril 2006, *Libération* publie une pétition de Caroline Fourest, Corinne Lepage et Pierre Cassen intitulée

*« Contre un nouvel obscurantisme »*

et qui entend lutter contre toutes les formes de racisme (antiarabe, antijuif, antifemme ou antihomosexuel) et le fanatisme religieux. La pétition ayant été signée par Alain Callès (ancien président du Mrap), Emmanuelle Le Chevallier (membre du conseil d'administration du Mrap) et Nadia Kurys (membre du bureau exécutif national et de la présidence nationale du Mrap), le MRAP a émis un communiqué de presse ce même jour afin de prendre ses distances avec ces initiatives :

*« les signataires ne sauraient d'aucune manière engager le MRAP dans la mesure où celui-ci n'a pas délibéré sur le*

soutien à ce texte. »

**7 juin 2006 : dans Le Monde, un article calamiteux pour Aounit**

Parution dans Le Monde d'un article de Jean-Baptiste de Montvalon intitulé

*L' « islamophobie » secoue le MRAP*

, un papier calamiteux pour Aounit. Celui-ci obtiendra de faire passer sa version des choses dans une tribune publiée le 16 juin : les sujets litigieux y sont soit évités, soit contestés avec la langue de bois habituelle.

**7 octobre 2006 : Le Mouvement de Respect d'Allah et du Prophète**

Le festival anti-Aounit continue avec un article de Guy Konopnicki paru dans Marianne le 7 octobre :

*« Le Mouvement de Respect d'Allah et du Prophète »*

! Après les menaces de morts reçues par Robert Redeker, l'auteur écrit :

*« Là-dessus, le Mrap intervient par la voix de Mouloud Aounit. Il admet, bien sûr, que les menaces de mort ne se justifient pas. Mais il les justifie aussitôt, en accusant Redeker d'avoir provoqué, insulté la conscience musulmane, en touchant à Mahomet. Le Mrap est ainsi devenu une institution jouant de l'antiracisme pour interdire toute critique de l'islam.*

*Le sigle a encore changé de signification. C'est donc le Mouvement pour le Respect d'Allah et du Prophète. Je ne respecte pas Allah, ni Mahomet. Guère plus Moïse ou Jésus. Ou Bouddah, ou même Guevara. Je tiens le principe de respect pour une saloperie. C'en est une autre que d'utiliser une organisation antiraciste pour interdire toute critique de l'idéologie coranique. »*

**25 octobre 2006 : pour Aounit, Redeker = Ben Laden**

Le 25 octobre 2006, Mouloud Aounit est invité sur



le plateau de « L'arène de France », l'émission de Stéphane Bern sur France 2. Avec pour thème

» *Peut-on critiquer les religions ?* «

, il s'agissait de proposer un débat à la suite des menaces de mort proférées contre Robert Redeker pour sa tribune contre l'islam, parue dans Le Figaro : Mouloud Aounit, en très grande forme ce soir-là, n'a pas hésité à établir un lien entre Robert Redeker et Oussama Ben Laden !

Dès le lendemain, un communiqué est diffusé par les opposants du MRAP à Aounit (Respublica n°482, 31 octobre 2006) :

—

*« le président du MRAP aurait dû défendre l'exercice d'un droit fondamental: la liberté d'expression. Mais notre président a choisi un autre camp : celui des religieux qui voudraient limiter cette liberté. »*

;

—

*« Nous déclarons nous désolidariser de cette dérive du président de notre mouvement. »*

**8 novembre 2006 : Aounit sur oumma.com**

Nouvelle vidéo de Mouloud Aounit sur oumma.com, pour le collectif

*« l'Egalité d'abord ! »*

, en prélude implicite à son soutien à Marie-Georges Buffet aux élections présidentielles de mai 2007, et à

sa propre candidature aux élections législatives de juin 2007.

## **27 janvier 2007 : Aounit aux côtés du PCF et président du MRAP ?**

En préparation des élections présidentielles, Mouloud Aounit est très engagé aux côtés de Marie-George Buffet, la candidate communiste. Le 27 janvier, lors de l'assemblée générale du MRAP, un tiers des membres du conseil d'administration ont demandé la démission d'Aounit, la confusion des rôles étant incompatible avec l'indépendance du mouvement. Pourtant, Aounit n'entend pas démissionner mais seulement se mettre en retrait de son rôle de porte-parole, une concession toutefois insuffisante (

nouvelobs.com

, 29 janvier 2007).

## **5 février 2007 : un an après, le MRAP est toujours contre une des caricatures de Mahomet**

A la veille du procès de Charlie Hebdo pour la parution des caricatures de Mahomet, le MRAP confirme, dans un communiqué, qu'il considère qu'une des caricatures est

*« une caricature raciste : celle représentant le prophète avec une bombe sur la tête »*

, et termine en rappelant

*« qu'il a engagé uniquement des poursuites judiciaires contre France Soir pour provocation à la haine et non contre Charlie Hebdo au motif que cet hebdomadaire inscrit son identité dans une tradition satirique connue de longue date. »*

## **9 février 2007 : des militants du MRAP s'opposent à Aounit en soutenant Charlie Hebdo dans son procès sur les caricatures de Mahomet**

Le texte des militants du MRAP sur le site de

[Prochoix](#)

## **22 mai 2007 : Aounit candidat aux élections législatives et président du MRAP ?**

Candidat à un mandat de député dans la 3e circonscription de Seine-Saint-Denis (élection des 10 et 17 juin 2007), Mouloud Aounit refuse de quitter son poste de Président du MRAP comme le lui demandent 26 militants du MRAP (cf. leur texte sur le site de

[Prochoix](#)

), dont des membres du conseil d'administration. Comme Aounit se présente en tant que

*« candidat des populations issues de l'immigration »*

, les signataires estiment que sa candidature est

*« incompatible avec la présidence d'un mouvement qui repose sur des valeurs universelles »*

(

nouvelobs.com

, 23 mai 2007). Aounit use du MRAP comme d'un instrument personnel pour assurer son autopromotion, au mépris de l'indépendance du mouvement. Mais le résultat du 10 juin ne fut pas vraiment celui attendu avec un piteux

[3,24 %](#)

des suffrages exprimés. Allah sait l'ingratitude des infidèles !

## **Octobre 2007 : procès du MRAP contre Fanny Truchelut**

Le 2 octobre a eu lieu au tribunal de Grande Instance d'Épinal le procès intenté par le MRAP, la LDH et la LICRA contre la propriétaire d'un gîte des Vosges qui, en août 2006, avait demandé que les principes laïques soient respectés dans les parties communes du logement et, concrètement, qu'une musulmane y enlève son voile. Les avocats du Mrap, Gérard Welzer, et de la LDH, Michel Tubiana, ont pu s'acharner sur Fanny Truchelut en dressant d'elle le portrait calomniateur d'une raciste, catholique d'extrême droite, alors qu'il s'agit simplement d'une femme athée qui refuse la soumission à des religions machistes et l'oppression des femmes qui en résulte (Riposte Laïque n° 6, 5 octobre 2007). Le 9 octobre, Fanny Truchelut a été condamnée pour

« *discrimination religieuse* »

à quatre mois de prison avec sursis et à 8400 euros d'amende et de dommages et intérêts.

### **Décembre 2007 : le MRAP doit condamner le mouvement des Indigènes de la République**

Sept membres du CA du MRAP demandent à la direction du mouvement une

« *condamnation sans appel et dans les plus brefs délais du Mouvement des Indigènes – mouvement qu'à ce jour le MRAP soutient toujours, suite à la décision de son conseil d'administration du 12 mars 2005* »

, après les propos insupportablement compréhensifs des Indigènes de la République à l'égard du groupuscule noir antisémite Tribu K (Respublica n° 572, vendredi 14 décembre 2007).

### **9 janvier 2008 : la fédération des Landes du MRAP ne participera pas au congrès national**

En raison des nombreuses déviations de la direction nationale du MRAP, la fédération des

Landes annonce qu'elle ne participera pas au congrès national de Saint-Denis. Sont en cause la déliquescence de la structure nationale, des moyens d'expression interne confisqués, des entorses graves au principe de laïcité, et le développement d'une version corporatiste de l'antiracisme (cf. le

[texte](#)

de la déclaration sur le site du MRAP des Landes).

### **Avril 2008: un article calamiteux pour Mouloud Aounit dans Le Courrier de l'Atlas**

*« Un congrès largement boycotté, une direction contestée dans ses orientations « communautaristes », un fonctionnement dénoncé comme antidémocratique, des démissions en chaîne, des effectifs en chute libre... Rien ne va plus au Mrap. »*

L'article dévastateur de Yann Barte dans le Courrier de l'Atlas d'avril 2008 :

<http://vigilance-laique.over-blog.com/article-18368149.html>

### **19 juin 2008: Mouloud Aounit favorable aux revendications communautaristes concernant la séparation des sexes dans les lieux publics**

Dans le journal de France 2 du 19 juin, Mouloud Aounit a défendu les revendications religieuses les plus rétrogrades en acceptant le principe de la séparation des sexes dans les gymnases et les piscines. Des militants du MRAP ont immédiatement demandé sa démission de la fonction de président du MRAP :

*« sa déclaration communautariste remet en cause la mixité de la société et entre en contradiction avec 60 ans d'existence du MRAP »*

(Respublica n° 593, mercredi 25 juin 2008).

### **3 septembre 2008: procès en appel de Fanny Truchelut**

A Nancy, le 3 septembre, les trois mêmes avocats du MRAP, de la LDH et de la LICRA ont livré la deuxième salve contre Fanny Truchelut, accusée de racisme pour avoir simplement demandé à une musulmane de retirer son voile. Le verdict a été rendu le 8 octobre et il demeure insupportable bien qu'il allège un peu le précédent : deux mois de prison avec sursis et 4000 euros d'amende. Dans quel pays vit-on ? Est-il acceptable de menacer une femme d'une incarcération pour avoir refusé, dans un gîte, le port du voile islamique, ce torchon dont le rejet condamne les femmes à mort dans certains pays ?

### **17 septembre 2008: le MRAP accuse de racisme une auto-école**

En septembre 2008, une musulmane voilée, Sabeah Kadi, voit son inscription à des cours d'auto-école refusée du fait du port de son voile, comme précisé dans le règlement de cette société d'auto-école de Seine-Saint-Denis (Cabriolet Roadster des Pavillons-sous-Bois,

lepoint.fr

18 septembre 2008). Comme il l'avait fait pour Louis Chagnon, enseignant, Fanny Truchelut, gérante d'un gîte dans les Vosges, et d'autres, le MRAP aboie et crie au racisme alors qu'il s'agit d'une simple prescription bien compréhensible en matière de laïcité et de sécurité routière. Dans son communiqué, le MRAP annonce qu'il dépose une plainte et qu'il saisit la HALDE. La chasse est lancée.

### **3 janvier 2009: le MRAP aux côtés du Hamas à Paris**

Le samedi 3 janvier, plus de 20 000 personnes ont défilé à Paris contre le bombardement de Gaza par l'armée israélienne. Le massacre s'élevait, à cette date, à plus de 300 morts dont beaucoup de civils, et il n'a cessé de croître depuis. Cependant, une partie importante du cortège manifestait moins pour la paix et l'arrêt de la guerre que contre l'Etat d'Israël, les sionistes, les

juifs, avec d'insupportables parallèles avec le nazisme. Le vrai vainqueur de la journée a été le Hamas, dont la lutte armée reçoit aussi le soutien inconditionnel des Indigènes de la République. En 2006, le MRAP avait annulé sa participation à la manifestation du 26 février à la mémoire d'Ilan Halimi, torturé par des sauvages, en protestation à la présence de De Villiers dans le cortège qui, d'ailleurs, en avait été chassé. Ce 3 janvier, le MRAP n'a pas jugé que ces organisations et individus gêneraient sa présence et promenait donc ses drapeaux dans le cortège.

### **15 septembre 2009: plainte du MRAP contre Sihem Habchi de Ni Putes Ni Soumises**

Le fauve qui rongait sa corde depuis des années a enfin libéré ses pulsions : le MRAP a déposé une plainte contre la présidente de Ni Putes Ni Soumises, coupable de douter de l'efficacité de l'organisation, autrefois antiraciste, dans la promotion de l'émancipation des femmes. Dans

*France Soir*

du 14 septembre 2009, Sihem Habchi déclare :

« *Quand je vois le MRAP (*

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

*), la LDH (*

Ligue des droits de l'homme

*), ou la Ligue de l'enseignement, tentés d'accepter l'excision comme une pratique culturelle, je prends conscience que ce ne sont pas ces gens-là qui vont m'aider à être libre. »*

L'occasion était trop belle pour, enfin, attaquer une organisation abhorrée par le magma de l'islam politique français et que les puritains musulmans écrivent « Ni \*\*\*\* Ni Soumises » dans les forums sur internet.

## janvier 2010: le MRAP confond critique de l'islam et racisme

De plus en plus seul à croire en lui-même, le MRAP a tenté de se rappeler aux souvenirs des antiracistes en publiant début 2010 un document PDF intitulé

### [Internet, enjeu de la lutte contre le racisme](#)

. Le document se présente comme une recension de sites internet racistes, tâche fort louable, mais le MRAP semble, dès le début, peu assuré de sa démarche : un préambule prévient que la méthode adoptée

*« a conduit à identifier aussi des sites contre lesquelles aucune accusation de racisme ne peut être lancée. »*

La stratégie est donc des plus crapuleuses : on juxtapose des sites clairement racistes et d'autres qui ne le sont pas afin de reporter sur ceux-ci la condamnation de ceux-là. C'est ainsi que la monumentale encyclopédie sur les origines de l'islam

<http://islam-documents.org>

figure dans le rapport du MRAP (page 56), non dans la catégorie des sites racistes mais dans celle des sites

*« islamophobes durs et mous, affichés et masqués »*

. Par cette classification, les inquisiteurs du MRAP le décrivent comme un des sites

*« susceptibles de favoriser le racisme contre l'ensemble des musulmans, du seul fait de leur appartenance, à des degrés divers, à cette religion. »*

Et on reste dans un flou malsain en découvrant que

islam-documents.org



est rangé dans une sous-catégorie fumeuse :

*« tous les sites mentionnés sous cette rubrique ne sont pas forcément racistes, mais la plupart sont au minimum racisants. »*

En résumé, un site pas raciste mais susceptible de favoriser le racisme, un site pas raciste mais racisant : les contorsions calomniatrices de ces champions de la sémantique sont dignes des prouesses les plus absconses des meilleurs théologiens qui tentent d'expliquer que, même avant l'invention de l'islam, Mahomet était déjà musulman. Une déception cependant :

atheisme.org

est absent de la liste des sites islamophobes. Très vexant.

<http://atheisme.org/mrap-islam.html>